

**Filière : CONTINUE****Formation : Formation Continue animateur (PSC1)**

La Fédération propose aux animateurs sportifs certifiés une offre de formation diversifiée pour renforcer ou développer leurs compétences techniques et pédagogiques et améliorer les séances d'animation. Le Comité EPGV 974 a pour mission de coordonner la mise en oeuvre du programme de Formation Professionnelle Continue à l'attention des Animateurs.

Taux de réussite : 100%**Taux de satisfaction : 100% – 7 avis/7****Modalités de la formation : présentiel****Public**

- Adhérent EPGV (animateur, dirigeant, pratiquant).

Prérequis

- Être licencié à la FFEPGV.
- Être âgé d'au moins 10 ans.

Accessibilité

Vous êtes en situation de handicap et vous souhaitez participer à l'une de nos formations, faites-le nous savoir : nous mettrons tout en oeuvre pour trouver une solution adaptée.

Objectifs de la formation

Acquérir les compétences nécessaires pour exercer l'activité de « Citoyen de sécurité civile » définie dans le référentiel national « Emplois/Activités de sécurité civile ».

Cette qualification de « citoyen de sécurité civile » fixe les différentes capacités nécessaires afin que le titulaire soit capable d'exécuter correctement les gestes élémentaires de secours destinés à protéger la victime et les témoins, d'alerter les secours d'urgence, d'empêcher l'aggravation de l'état de la victime et de préserver son intégrité physique en attendant l'arrivée des secours.

Contenus de la formation

La formation est composée de 4 parties comprenant 12 modules découpés en séquences.

1. ACCUEIL ET PRESENTATION DE LA FORMATION.
2. ALERTE ET PROTECTION DES POPULATIONS
3. PROTECTION
4. EXAMEN DE LA VICTIME
5. ALERTE
6. OBSTRUCTION AIGUË DES VOIES AERIENNES PAR UN CORPS ETRANGER.
7. HEMORRAGIES EXTERNES
8. PLAIES,
9. BRÛLURES
10. TRAUMATISME
11. CAS CONCRETS DE LA 2ème PARTIE A LA 10ème PARTIE
12. MALAISE
13. PERTE DE CONNAISSANCE.
14. ARRET CARDIAQUE.
15. CAS CONCRETS DE SYNTHESE.



Moyens techniques et pédagogiques

- Alternance d'apports de connaissances et de mise en pratique sur le terrain.
- Formation centrée sur l'appropriation de techniques.

Directeur de formation, Formateurs et/ou Intervenants

- Directrice de formation : Edina PELLIER.
- Intervenant : Bernard SELLY (Fédération Nationale des Maîtres Nageurs Sauveteurs).

Modalité de validation

- Fiche d'émargement.
- Mise en situation pratique.

Modalités de certification

- Fiche d'émargement
- Formulaires d'évaluation de la formation

Durant la formation et notamment les phases d'apprentissage, l'évaluation est permanente. Elle peut revêtir plusieurs formes :

- ✓ Raisonnement à haute voix (reformulation)
- ✓ Dialogue entre l'apprenant et le formateur (explication, justification)
- ✓ Observation du comportement et des gestes de l'apprenant lors des phases d'apprentissage des gestes
- ✓ Réalisation pratique de gestes et/ou d'actions lors de mises en situation (cas concrets permettant d'apprécier le niveau d'acquisition des apprenants).

Diplôme remis

- L'Organisme de Formation Comité EPGV 974 : Attestation de formation
- L'Organisme de Formation FNMNS : certificat de compétences de « Citoyen de sécurité civile ».

Durée et déroulé de la formation

7h de formation : 8h30 accueil – 9h début de la formation – 17h bilan de la formation – 17h30 fin de la formation.

Date(s), lieu(x) et volume horaire

Samedi 13 septembre 2025 (7h) au CREPS de SAINT-PAUL (47 Bd du Front de mer).

Nombre de participants

8 participants minimum et 12 participants maximum

Date limite d'inscription

20 août 2025.

Frais de formation

95 € (frais pédagogique + restauration compris). Pas d'hébergement prévu.





Filière : CONTINUE
Formation : Formation Continue animateur
(PSC1)

Renseignements et inscription

Comité EPGV 974

Maison Régionale des Sports

1 rue Philibert Tsiranana

97490 SAINTE-CLOTILDE

06.92.57.31.18 / sylvain.anceaume@comite-epgv.fr

Fiche d'inscription* (et autres pièces à fournir mentionnés sur la fiche d'inscription) à renvoyer avec le règlement par chèque à l'ordre du « Comité EPGV 974 » à l'adresse mentionnée ci-dessus.

* Fiche d'inscription disponible et téléchargeable sur notre site internet :

<https://www.sport-sante.fr/epgv-comite-departemental-la-reunion/formation/formations-continues-animateurs.html> ou via notre QR Code ou sur demande par mail.

